

Canada. A deeper appraisal of the theoretical and methodological bases of survey research is the next step.

Bernard R. Blishen  
York University

M. Solliard, D. Deniozos et J. Paltenghi, *Procédures de décision dans les hautes écoles suisses. Etude descriptive et comparative*. Lausanne: Ecole polytechnique fédérale, 1975. 156 pp.

Bien que ne traitant pas spécifiquement du contexte canadien, cette étude intéressera ceux qui se préoccupent de gestion universitaire. L'étude rapportée ici a pour objet quatre procédures formelles de décision en vigueur dans l'ensemble des hautes écoles suisses: élaboration du budget, nomination d'un professeur, création d'un poste de professeur, établissement des plans.

La première partie comprend des commentaires et des schémas représentant l'ensemble des organes qui interviennent dans les procédures de décision. La typologie de ces organes aussi bien que le pluralisme et la composition du système universitaire suisse: sept universités, deux écoles polytechniques ainsi qu'une école des hautes études économiques et sociales, n'est pas sans présenter quelque analogie avec le système universitaire québécois.

La deuxième partie, beaucoup plus intéressante pour le lecteur canadien tente de définir une typologie des procédures de décision sous l'angle de l'intégration interne et de l'autonomie des composantes du système. Un tel cadre de référence une fois élaboré, permet de généraliser l'analyse et la comparaison des procédures à bien d'autres cas que le modèle suisse. Comme l'écrit le directeur du projet J. Paltenghi, "les résultats peuvent susciter l'intérêt soit en servant d'apport à d'autres études sur la gestion universitaire, soit en fournissant des points de repère utiles pour les praticiens de cette gestion".

Gilles Guérin  
Université de Montréal

P. E. Gingras et H. Girard, *L'analyse institutionnelle: s'évaluer pour évoluer*. Montréal: CADRE, 1975. 54 pp.

A une époque où les termes: analyse institutionnelle, accréditation, recherche institutionnelle, rentabilité des investissements, auto-évaluation etc . . . sont suremployés dans le monde de l'éducation, il est utile de prendre connaissance de cette publication qui définit avec précision et simplicité ces concepts et plus particulièrement celui d'analyse institutionnelle que les auteurs situent "au carrefour des recherches en éducation".

Mais les auteurs vont plus loin que la définition du concept d'analyse institutionnelle, ils retracent également son évolution historique depuis l'auto-évaluation-outil d'accréditation jusqu'à l'auto-évaluation-facteur de développement institutionnel, et surtout ils pro-

posent dans la dernière partie un projet d'implantation de cette analyse institutionnelle dans le réseau d'institutions d'enseignement. Cette opérationnalisation du concept exige, selon les auteurs, trois opérations de base: une sensibilisation du milieu, la fabrication d'instruments d'analyse et le perfectionnement des ressources humaines.

Si les auteurs ne se réfèrent pas à proprement parler à un contexte de planification des activités d'enseignement, on retrouve avec l'analyse institutionnelle ce souci de se doter d'instruments aptes à analyser et à évaluer toutes les composantes de l'institution et à favoriser ainsi son évolution et son amélioration. Encore là doit-on être prudent quand on sait les significations fort divergentes que peuvent attribuer les différentes composantes du milieu institutionnel à ce mot d'amélioration.

Gilles Guérin  
Université de Montréal